



**Fédération des Entreprises  
du Congo**

### **COMMUNIQUE DE PRESSE**

C'est avec regret que la Fédération des Entreprises du Congo, FEC en sigle, a appris par voie de presse que des accusations graves de fraude ont été diffusées par la Radio Okapi ce lundi 19 juin 2017, portées sur ses membres opérant dans l'industrie de télécommunication en RDC.

La FEC estime et ce, à juste titre que ces accusations revêtent un caractère irrationnel et fantaisiste faites par la société Business Compagny Consulting ; représentant la firme Entreprise Télécom, car, ne se fondant pas sur les réalités opérationnelles et d'exploitation des entreprises du secteur. Ces allégations visent uniquement à ternir la réputation et l'image de grandes entreprises du secteur dont la contribution au développement économique et social de la RD Congo n'est plus à démontrer depuis plusieurs années.

Elle tient à souligner que ces opérateurs font l'objet de contrôle rigoureux par les administrations fiscales et l'autorité de régulation auprès desquelles ils déclarent en toute objectivité et transparence dans le respect des textes légaux et réglementaires en vigueur dans notre pays.

Aussi, afin d'informer l'opinion tant nationale qu'internationale, la FEC, à travers son Comité Professionnel des Fournisseurs des Services de la Téléphonie, mettra-t-elle à la disposition du public les données réelles relatives aux montants des impôts, droits, taxes et redevances payés par les sociétés des télécommunications.

Fait à Kinshasa, le 19 juin 2017

**KIMONA BONONGE**  
**Administrateur Délégué**